



FORMALITE D'ENTREE EN SYRIE

DU 09 /04 / 09

1. OBTENTION D'UN VISA

Adresser ou déposer un dossier auprès du service consulaire de l'Ambassade avec les documents suivants:

1. Deux formulaires (délivrés par l'Ambassade) dûment complétés en caractère d'imprimerie et dans la mesure du possible, dactylographiés et signés par le demandeur de visa, dans le cas contraire, cela entraînera des retards dans la procédure.
2. Un passeport qui doit être valable au moins six mois à venir au moment du dépôt de la demande.
3. Deux photos d'identité (une photo collée en haut de chaque formulaire).
4. La photocopie d'un justificatif de profession, de la carte d'étudiant, d'un titre de retraite.
5. La photocopie de la carte de séjour pour les étrangers résidants en France au moins 6 mois.
6. Délai d'obtention du visa: **15 jours ouvrables** /touristique, **20 jours ouvrables** / par courrier, une semaine pour une mission.
7. Pour une mission: joindre l'invitation des autorités ou sociétés syriennes.
8. **La validité du visa est à partir de son émission.**

Remarques

1. Le demandeur de visa doit assumer la responsabilité de toutes les informations indiquées dans le formulaire et doit s'engager à n'exercer aucun emploi en Syrie.
2. Si le demandeur de visa est allé en Palestine occupée, il doit le déclarer.
3. **Pour les journalistes**, il faut faire la demande de visa et obtenir un accord préalable, même si le motif du voyage est touristique, en présentant en plus des documents cités ci-dessus, une photocopie du passeport, une photocopie, de la carte de profession, une lettre de la société ou de l'employeur indiquant le motif du voyage (le délai d'obtention du visa varie de 2 semaines à un mois, et il est accordé gratuitement).
4. Le visa est gratuit pour les Français d'origine Syrienne, sous présentation de la photocopie d'une pièce d'identité Syrienne.
5. Dans le souci de faciliter la procédure relative au séjour des épouses de nationalité étrangère des citoyens Syriens, les autorités compétentes dans les mouhafazates sont désormais habilitées à octroyer l'autorisation de séjour adéquat.
6. Les personnes qui ont un passeport arabe n'ont pas besoin de visa (Les ressortissants Irakiens sont priés de contacter l'Ambassade Syrienne).



7. Les Français d'origine Syrienne peuvent obtenir leur visa à la frontière Syrienne.

8. Les montants des frais de visa sont :

R ressortissants	3 mois, une entrée	6 mois, multi entrées
Allemands	26 euros	42 euros
Britanniques	42 euros, (3 mois et une entrée)	81 euros, (3mois multi entrées)
Espagnols	23 euros	29 euros
Français	23 euros	42 euros
Italiens	16 euros	23 euros

* Les tarifs sont modifiés environ tous les six mois*

- Les frais de visa sont à régler en espèces au guichet de l'Ambassade et en mandat cash pour les envois par courrier, sans oublier de joindre une enveloppe timbrée au tarif recommandé (distingo ou en chronopost) avec le nom et l'adresse pour le retour du passeport.
- Les voyageurs désirant séjourner plus de 15 jour en Syrie, sont tenus de se présenter le 14ème jour, auprès de la Direction de l'immigration et des passeports de leur ville de résidence.
- Afin de faciliter la procédure relative au séjour des experts de nationalité étrangère travaillant dans le secteur public Syrien, les autorités compétentes dans les mouhafazates sont désormais à octroyer l'autorisation de séjour adéquat.

NB. Pour obtenir des renseignements complémentaires, n'hésitez pas à contacter le service des visas uniquement les jours ouvrable, de 10 h 00 à 12 h 00.

2. VEHICULES : Les voyageurs qui effectuent le voyage en voiture devront, à la frontière Syrienne, souscrire une assurance, régler les frais de passage en douane et présenter : la carte grise du véhicule, le permis de conduire international et les frais d'entrée d'une voiture gasoil sont environ (154\$) par semaine.

3. ANIMAUX : Les animaux doivent avoir leur carnet de santé visé par le Ministère des Affaires Etrangères.

AMBASSADE DE LA REPUBLIQUE ARABE SYRIENNE
20 RUE VANAU – 75007 PARIS
Tél : 0140626100 – Fax : 0147059273 Site Web www.amb-syr.fr

L'heure d'ouverture est : de 10h 00 à 13h 00